

FOURONS

Péréquation immobilière et communautaire réussie

La première décision de principe, prise par la commune de Fourons, de vendre à l'ASBL du Centre sportif et culturel francophone, le bâtiment qui abrite l'école francophone, remonte au 20 février 2014. L'opération a été confirmée le 25 juin 2015, au prix de « 650 000 € tous frais compris », avait annoncé le bourgmestre *Voerbelangen-N-VA* de Fourons, Huub Broers. Elle a traîné le temps nécessaire aux Fouronnais francophones pour obtenir le financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Puis le grain de sable dans la mécanique : les droits d'enregistrement, 10 % du montant de la vente. À charge de l'acheteur ? La parole mayorale était alors prise en défaut.

Elle a été sauvée par un bureau privé, qui a ramené, en novembre 2014, la valeur du bâtiment, fixée en 2011 par le Service Public Fédéral des Finances, à 550 000 €. En le vendant pour 585 000 €, la commune fait une « affaire ».

Les droits d'enregistrement (58 500 €) et les frais de notaire portent la facture, approuvée jeudi par un conseil communal unanime, à 648 026,02 €.

De quoi laisser un rabiote aux Fouronnais francophones. Sauf si la Fédération Wallonie-Bruxelles leur réclame le résidu ? ■ **Phi. Le.**